

Politique



à Gauche

n°47 / Décembre 2014 - juillet 2015

LA LETTRE D'INFORMATION DU DÉPUTÉ EUROPÉEN JEAN-LUC MÉLENCHON

Non à l'Europe Allemande

En avril 2015 la presse révélait que les renseignements allemands (BND) ont espionné plusieurs entreprises européennes (dont Airbus et Eurocopter), mais aussi des administrations européennes et françaises. Cet espionnage en cours depuis 2008 était effectué pour le compte de la NSA. En réponse le gouvernement de la chancelière Angela Merkel, a mollement prétendu ne pas être au courant. Pour autant cette pratique entache gravement la sincérité tant du gouvernement allemand dans ses relations avec les États mem-

bres, que des représentants allemands au sein des organes de l'UE.

Face à l'inertie des institutions européennes sur ce dossier et pour mettre fin à l'impunité de l'espionnage allemand, j'ai déposé avec 10 députés européens une déclaration écrite, l'un des seuls moyens d'action des parlementaires dans cette enceinte. Dans ce texte nous demandons solennellement à l'UE d'engager des enquêtes et des poursuites contre les responsables de cet espionnage, d'appliquer des sanctions et d'exiger du gouvernement allemand des explications précises et un engagement de ne plus recourir à de telles pratiques intolérables dans l'Union européenne.



Non à l'impunité de l'espionnage allemand des institutions européennes et des États membres

1. Plusieurs médias ont révélé, sans être démentis par le gouvernement de la chancelière Merkel, que les services secrets allemands avaient espionné des organes dirigeants, des entreprises et des citoyens de l'Union européenne et de certains États membres pour le compte et à la demande des États Unis d'Amérique.

2. Cet espionnage rompt la confiance légitime qui devrait entourer les relations de l'Allemagne avec les institutions européennes dont elle est membre. Elle entache gravement la sincérité tant du gouvernement allemand dans ses relations avec les États membres, que des représentants allemands au sein des organes de l'UE.

3. Dans ces conditions, la Commission et au Conseil sont appelés à :

- mettre en œuvre tous les moyens d'enquête nécessaires pour établir et publier la vérité sur l'espionnage pratiqué contre les institutions de l'UE, ses États membres et leurs citoyens
- mettre en œuvre tous les moyens administratifs et judiciaires afin de prouver ces activités d'espionnage et s'assurer que les autorités compétentes prennent les sanctions appropriées
- demander au gouvernement allemand de s'expliquer officiellement devant les institutions européennes sur cet espionnage et de s'engager à ne plus y recourir et à détruire ses produits.

4. Cette déclaration est transmise, avec les noms de ses signataires, au Conseil et à la Commission.

Premiers signataires de trois groupes politiques (GUE, Verts et EFDD) et sept pays : Jean-Luc Mélenchon (Parti de Gauche, France), Pablo Iglesias (Podemos, Espagne), Fabio Castaldo (Mvt 5 étoiles, Italie), Fabio de Masi (Die Linke, Allemagne), Stelios Kouloglou (Syriza, Grèce), Igor Soltes (groupe Verts, Slovaquie), Joao Ferreira, Ines Zuber et Miguel Viegas (PCP, Portugal), Javier Couso et Marina Albiol (IU, Espagne)

L'ukraine prépare la guerre

L'Union européenne a mis en œuvre le huitième volet de sanctions engagées contre la Russie . Ainsi, l'Europe, dans le sillage des demandes nord-américaines, est engagée en Ukraine dans une stratégie d'engrenage absurde face à la Russie.

Cela a commencé par des sanctions diplomatiques visant de nombreuses personnalités de Crimée, russes et ukrainienne. Ces sanctions comprennent l'arrêt de la délivrance de visas et le gel des avoirs des personnes visées. Elles sont appliquées indifféremment à des personnalités politiques, des hauts fonctionnaires...

Les sanctions sont rapidement passées au plan économique. Avec la mise en place d'une restriction de l'accès des russes aux marchés européens. De nombreuses sociétés sont ainsi peu à peu interdites d'accès aux marchés de capitaux européens, principalement les compagnies énergétiques : dont les principaux producteurs et transporteurs de pétrole russes.

A cela s'ajoutent des sanctions militaires avec la mise en place d'un embargo sur l'import et l'export des armes et du matériel en provenance et à destination de la Russie. L'exportation des biens et des technologies à usage militaire est elle aussi interdite, de même que les biens à double usage civil et militaire. La France a également rompu le contrat de livraison des navires mistral engagés avec la Russie.

Les sanctions de l'UE contre la Russie ne sont que des provocations dérisoires. Elles font suite en général à des demandes des USA qui se gardent bien d'en décider d'aussi féroces pour leur propre économie. Naturellement leurs effets diplomatiques sont nuls. Et elles sont surtout absurdes économiquement. Le ministre espagnol des Affaires étrangères José Manuel Garcia-Margallo a rappelé à ses collègues que les mesures punitives contre la Russie avaient déjà coûté 21 milliards d'euros à l'UE. Et que de nouvelles mesures pourraient avoir de « lourdes consé-

quences pour tous ». L'Espagne a en effet « essuyé des pertes dans l'agriculture et le tourisme » du fait de ces sanctions.

Comme on pouvait le prévoir les aventures ukrainiennes et les sanctions contre les Russes ont aggravé la récession en Europe et en France.

En février je suis intervenu en commission des affaires étrangères pour défendre les relations UE-Russie, lors de la venue d'Alexey Pushkov président de la commission des affaires étrangères de la Douma.

**Question à la
Commission**

**au sujet des
sanctions
contre la Russie**

Les sanctions prises par l'UE à l'encontre de la Russie ont des effets désastreux sur l'économie européenne et sont inefficaces sur le plan diplomatique.

Certains pays membre de l'UE ont donc demandé la levée de ces sanctions : la Grèce, l'Italie, la Hongrie, l'Espagne, l'Autriche, la Slovaquie, et Chypre.

Quand la Commission a-t-elle prévue de mettre fin à ces sanctions ?

Alors que la Russie de son côté prévoit de lever les sanctions économiques prises contre la Grèce, la Commission envisage-t-elle également de lever à minima certaines sanctions ?

Les tribunaux d'arbitrage sont toujours là

Le mécanisme de règlement des différends Investisseur-Etat (RDIE), aussi connu sous le nom de « tribunaux d'arbitrage » permet aux multinationales de contester devant des tribunaux d'arbitrage des lois approuvées démocratiquement par des États. Ce mécanisme est rapidement devenu l'un des points central de la contestation contre le TTIP. Après une large consultation au dernier semestre 2014, Cecilia Malmström, commissaire européenne en charge du commerce, avait déclaré comprendre les inquiétudes et promis de moderniser un « système d'arbitrage qui n'est pas digne du XXI^e siècle ».

Elle en propose donc une nouvelle version, qui serait selon elle plus acceptable aux yeux des citoyens européens. Les quelques modifications cosmétiques visent surtout à donner l'apparence de la légalité à ces tribunaux. Pour singer la justice légale il est donc proposé d'ajouter au mécanisme existant la possibilité de faire appel de l'arbitrage ou encore la nomination d'arbitres permanents ayant les mêmes qualifications que des juges nationaux. Mais le principal problème soulevé par ce mécanisme est toujours là : il s'agit de faire respecter le principe de la libre-concurrence quel qu'en soit le prix pour les citoyens.

Aussi, pour aller plus loin, Cecilia Malmström propose la création d'un « tribunal permanent » pour régler les litiges liés à l'investissement. Permettant ainsi d'étendre au reste du monde ce mécanisme pourtant rejeté par les peuples européens. En clair, sous couvert d'amélioration, cette proposition renforce l'arbitrage comme une procédure centrale légitimant le fait que les entreprises aient une justice à part de celle des citoyens.

En Février - Je suis intervenu contre le traité transatlantique dans le cadre de ma commission affaires étrangères.

J'ai voté contre ce texte lors de son passage en commission mon communiqué de presse

La commission du commerce international (INTA) du Parlement européen a voté hier en faveur du Traité de commerce transatlantique (TAFTA).

Loin de résister comme ils l'avaient fait croire, les députés PS, sous la houlette du rapporteur allemand Bernd Lange (SPD) ont voté en faveur des tribunaux d'arbitrage entre les États et les entreprises. Loin de préconiser des solutions alternatives dont ils avaient pourtant beaucoup parlé, ils se sont purement ralliés à la position de la Commission européenne.

Je dénonce cette nouvelle capitulation des sociaux-démocrates qui précipitent le désastre écologique et social dans lequel ce traité entraîne l'Europe.

Question à la Commission

au sujet du grand marché transatlantique

Le mardi 13 janvier, la Commission européenne a rendu publique la consultation sur les arbitrages d'investissement, lancée au printemps 2014. Le résultat est sans appel : 145 000 réponses contre sur un total de 150 000... Même Cecilia Malmström, la commissaire au commerce a reconnu : « Cela montre clairement qu'il existe un considérable scepticisme à l'égard de ce mécanisme ».

En conséquence, la Commission envisage-t-elle de tenir compte de sa propre consultation ?

La Commission envisage-t-elle de retirer le principe des tribunaux d'arbitrages (ISDS pour Investment State Dispute Settlement) du traité transatlantique en cours de négociation puisque ce point concentre les oppositions et scepticisme sur ce projet de traité ?

La Commission peut-elle indiquer si elle se donne une limite de l'inacceptable dans la négociation ?

Je salue la résistance des députés GUE, Verts et du socialiste français Emmanuel Maurel qui ont voté contre ce projet dangereux, comme je l'avais fait moi-même le 31 mars en Commission des affaires étrangères.

Je constate à l'inverse qu'en parfaite opposante de pacotille Marine Le Pen était absente lors de ce vote décisif. La volonté du FN de "laisser passer" est aussi avérée par l'absence de son suppléant Aymeric Chauprade. Cela confirme le refus de Marine Le Pen de s'opposer à l'alignement transatlantique de l'Europe comme l'avaient déjà montré plusieurs de ses votes changeants sur l'OTAN.

J'ai voté contre ce texte en plénière en juillet

La Commission autorise les OGM

La Commission européenne vient d'autoriser l'importation et la commercialisation sur le territoire européen de 19 organismes génétiquement modifiés (OGM) destinés à l'alimentation animale et humaine. La décision porte à 75 le nombre des OGM autorisés à l'importation pour la commercialisation dans l'UE.

Ces OGM pourront être utilisés pour de nombreux usages. Ainsi, le soja MON87769 de Monsanto, entre dans la composition « d'une variété de produits alimentaires, notamment des aliments cuisinés, des céréales et des graines pour petit déjeuner, des fromages, (...) des pâtes et des sauces, des viandes, des jus de fruits transformés, des snacks, des bonbons (...) mais aussi l'aquaculture ».

Et si les États membres restent théoriquement libres d'interdire la commercialisation de ces produits sur leur territoire, il s'agit d'un leurre : dans le cadre des règles actuelles de l'Union européenne, les États qui l'interdiraient n'auraient aucun moyen d'empêcher la concurrence sur leur propre territoire de produits animaux fabriqués avec des OGM dans d'autres pays. Pire, les pays qui voudront interdire ces importations ne pourront pas mettre en avant les risques que peuvent présenter les OGM pour la santé et pour l'environnement. Car l'évaluation de ces risques relève de la compétence exclusive de l'EFSA (l'Autorité européenne de sécurité des aliments).

Par cette décision, la Commission européenne confirme sa soumission aux lobbies des multinationales des OGM. En effet, il s'agit par cette décision d'envoyer un signe positif aux groupes agro-chimiques nord-américains et allemands qui sont les producteurs directement concernés (Monsanto et Dupont pour les USA et Bayer et BASF pour l'Allemagne). Aussi, alors que la majorité du peuple allemand continue de rejeter l'idée des OGM, Angela Merkel les défend. Un porte-parole du ministère de l'Économie allemande a même souligné, qu'une interdiction nationale engendrerait de nombreuses questions juridiques à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Une manière de dire que, pour respecter la sacrosainte « libre circulation des marchandises », l'Allemagne renoncerait à interdire les OGM sur son territoire, et donc sur le reste du continent.

Pesticides envers et contre tous

Le Conseil de l'académie des sciences européenne (Easac) est un organe scientifique de l'UE fondé en 2001. Il rassemble les académies scientifiques des États membres. Voici qu'il vient de remettre à la Commission européenne un rapport accablant sur les pesticides contenant des néonicotinoïdes. En effet ces pesticides sont directement mis en cause dans la disparition des « insectes pollinisateurs » (dans 80% des cas des abeilles). Il s'agit d'une question essentielle pour la sécurité alimentaire mondiale. Pas de pollinisation, pas de fruits, pas de légumes, pas de reproduction végétale.

Mais l'Union européenne tarde à agir. Elle avait mis en place, en 2013 et sous pression de la France, un moratoire sur l'usage de seulement trois des pesticides contenant des néonicotinoïdes (clothianidine, thiaméthoxame et de l'imidaclopride). Ce moratoire doit être re-examiné sous la pression de l'agrochimie allemande d'ici fin 2015. En effet les allemands sont les plus gros producteurs de produits chimiques. Et l'usage de ces néonicotinoïdes a été popularisé par les firmes allemandes. C'est le cas de Bayer en 1993 avec le Gaucho qui a été finalement interdit sur de nombreuses cultures dès 1999 compte tenu des conséquences avérées sur les populations d'abeilles. Puis avec le pesticide Régent, développé par le groupe allemand BASF en 2002 et qui sera interdit en 2004. Le lobbying des producteurs de pesticides empoisonne bien les prises de décisions européenne comme l'a montrée Corporate Europe observatory (CEO) qui traque les lobbies dans les instances européennes. Les industriels n'hésitent pas sur les arguments pour infléchir le processus de régulation.

Lors de la mise en place du précédent moratoire en 2013 CEO a pu observer le procédé : Production d'études pseudo-scientifiques sponsorisées démontrant évidemment tous les bienfaits des pesticides. Pression sur l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) qui selon Bayer « a des connaissances limitées en agriculture ». Ces méthodes ont fait leurs preuves : lors du vote au Conseil le 15 mars 2013, l'Allemagne s'était abstenue afin de protéger son industrie agro-chimique. Le « poison allemand » est aussi un pesticide ?

Question à la Commission

au sujet des OGM récemment autorisés

Le 24 avril, la Commission européenne a autorisé la commercialisation de 17 plantes OGM destinées à l'alimentation humaine ou animale. Parmi ces plantes, plusieurs ont la particularité d'être résistantes à des pesticides à base de Glufosinate. Il s'agit en particulier du maïs T25 de la firme Bayer. Autoriser ou prolonger leur commercialisation va donc entraîner une hausse de l'utilisation de ces pesticides, d'ailleurs vendus par la même firme. Or, depuis plusieurs années, de multiples expertises ont démontré les dangers du glufosinate, tant pour les éco-systèmes agricoles que pour l'homme, agriculteur ou consommateur. La toxicité de cette substance est telle que la Commission l'a fait figurer dans la liste des produits pour lesquels les États doivent chercher des substitutions afin d'aboutir à son interdiction d'ici à 2017.

Dès lors pourquoi la Commission autorise-t-elle des OGM qui vont intensifier l'utilisation d'un produit dont on cherche par ailleurs à limiter l'usage, voire à l'interdire ?

Quelles sont les justifications d'une telle incohérence dans la politique agricole et commerciale de l'Union européenne ?

Que compte faire la Commission européenne pour vraiment faire primer les impératifs de santé publique et de qualité alimentaire sur les enjeux commerciaux de quelques firmes ?

Parution du livre

Le Hareng de Bismarck - le poison allemand

En Mai 2015 je publiais *le Hareng de Bismarck- Le poison Allemand*.

Ceci est un pamphlet. Je prend le droit de critiquer l'Allemagne. Avez-vous vu comment elle a traité la Grèce ? Un avant goût pour la France ? Je dis quel danger elle est devenue pour ses voisins et ses partenaires. Je dénonce son arrogance et le prétendu « modèle » qu'elle impose pour son seul profit. Je montre quel recul c'est pour notre civilisation. J'alerte Outre-Rhin un monstre est né : l'enfant de la finance dérégulée et d'un pays qui s'est voué à elle, nécrosée par le vieillissement accéléré de sa population. Cette alliance est en train de modeler l'Europe à sa main.

En fait, l'Allemagne va mal. Le poison allemand est l'opium des riches. Changer nos vies et faire changer l'Allemagne est une seule et même chose. Il faut le faire avant qu'il ne soit trop tard.

